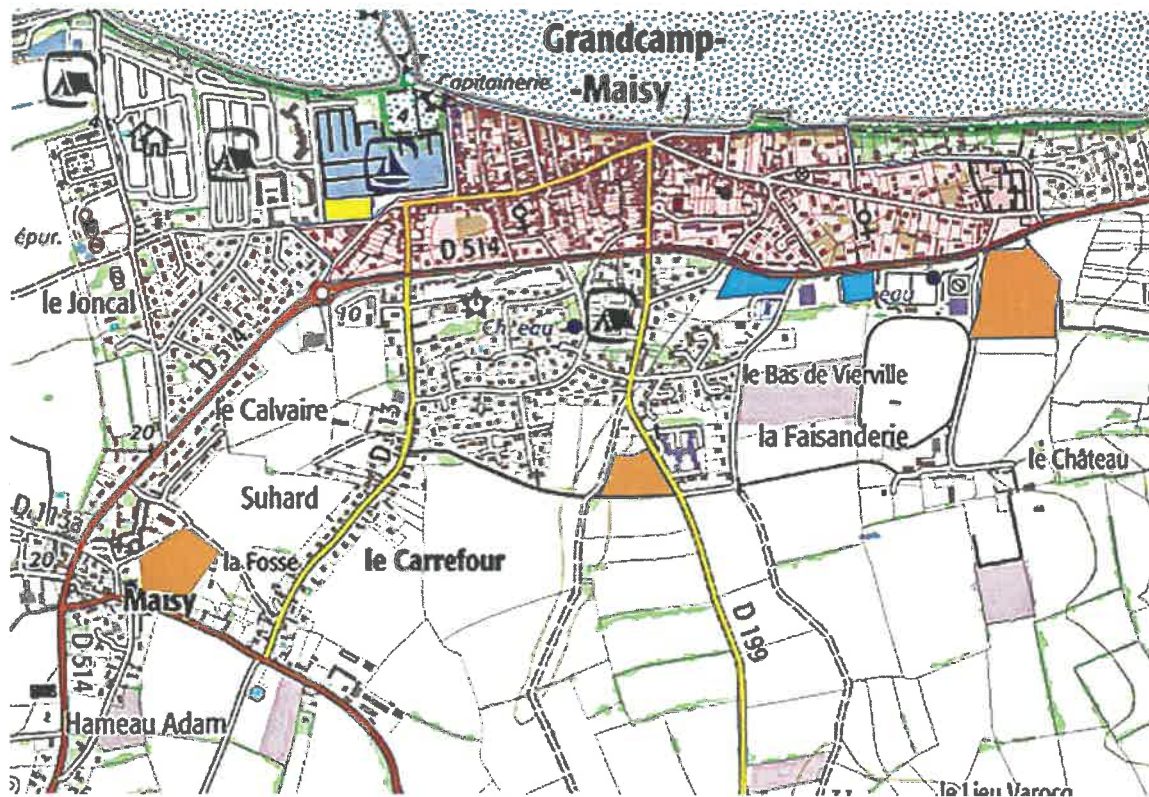




Fête de la Mer 14 et 15 août

-  Parking officiels
-  Parking locaux
-  Parking visiteurs
Uniquement le dimanche / Lundi
-  RD 514 ouverte
-  Circulation et stationnements interdits



Madame, Monsieur,

Le dimanche 14 août et le lundi 15 août prochain auront lieu la Fête de la Mer ainsi que la Fête de la Marinière.

Des bénévoles travaillent depuis plus de deux ans pour préparer cet évènement d'ampleur.

Afin que ces journées soient possibles et surtout réussies, nous sommes obligés de vous astreindre certaines obligations de stationnement et de circulation.

La majorité des rues et des bateaux seront décorés et vous pourrez, avec intérêt, apprécier les décors et thèmes élaborés par nos artistes locaux. Tous les quartiers seront au travail dès 15h00 le samedi.






LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT SERONT INTERDITS EN ZONE « Mauve » sur le plan, du samedi 13 Août à, partir de 15H00, ainsi que les dimanche 14 et lundi 15 août 2022 toute la journée.

Les accès seront rouverts à la circulation le mardi 16 août à partir de 08h00

Aussi :

SI VOUS VOUS TROUVEZ DANS LES ZONES REGLEMENTEES, prenez vos précautions, déplacez votre véhicule dès le samedi avant 15h00, chez un ami ou encore dans une zone appropriée.

Informations parkings :

-  Parking des officiels
-  Parking pour les locaux
-  Parking pour les visiteurs (accessibles uniquement le dimanche et le lundi)
-  RD 514 ouverte
-  Circulation et stationnements interdits

Nous sommes conscients que cela ne sera pas toujours facile. Nous devons tenir compte des mesures en vigueur «Vigie Pirate», sanitaires et de la sécurité nécessaire pour vous comme pour tous nos visiteurs. L'évènement attendu de tout sera bien à la hauteur pour le plaisir de tous.

Nous vous remercions à l'avance.



Eric POISSONNIERE
MAIRE DE GRANDCAMP-MAISY

